



Novembre 2001

1. Structure linguistique et interaction sociale : la dislocation à gauche comme terrain d'analyse

1.1. Enjeux¹

Les constructions du type *Jean il est parti* ou *ma mère je lui ai tout dit* ont abondamment été étudiées dans la littérature. On les appelle communément des dislocations à gauche. Les contraintes grammaticales régissant l'élément détaché et sa reprise ont fait l'objet d'études syntaxiques, alors que les fonctions discursives de la dislocation à gauche ont été analysées au niveau de la gestion des topics par des approches plus fonctionnalistes et discursives. A quelques exceptions près, cependant, les fonctions interactives de cette construction restent largement inexplorées.

Dans cet article, je vise à mettre à l'épreuve l'idée selon laquelle la structure thématique (c'est-à-dire informationnelle) du discours, et notamment la gestion des topics, permettrait de rendre compte de façon exhaustive du fonctionnement discursif de la dislocation à gauche. J'argumenterai qu'une discussion plus complète de ce fonctionnement peut être atteinte en prenant en considération à la fois la structure informationnelle et l'organisation interactionnelle des activités de discours.

Il ne s'agira par conséquent pas uniquement d'interroger une construction syntaxique *dans* des données interactives, mais de le faire à *partir* d'une approche foncièrement interactionniste de la langue. Cette approche, qui insiste sur le rôle configurant de l'interaction sociale par rapport aux structures linguistiques, permettra, à mon sens, de repenser certaines caractéristiques fonctionnelles de la dislocation à gauche et d'en préciser d'autres qui sont restées à l'ombre jusqu'ici. Une analyse de données empiriques relevant d'interactions en face-à-face sera présentée qui servira à identifier le rôle de la dislocation à gauche dans la gestion des tours de parole, des positionnements interlocutifs et de l'organisation préférentielle de la conversation. La construction disloquée se présentera ainsi comme un cas exemplaire permettant de comprendre la grammaire, telle qu'elle est localement configurée par les interactants, comme un moyen de régulation de l'ordre conversationnel, à la fois structurant cet ordre et étant structurée par lui.

1.2. Une approche interactionniste de la structure linguistique

Le courant dans lequel se situe cette étude est issu, au cours de la dernière décennie, de l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique. Il se propose d'explorer la façon dont les ressources grammaticales sont utilisées par les interlocuteurs à des fins interactives, et comment elles se configurent et reconfigurent à travers des cours d'actions situées (Fox & Thompson, 1990 ; Goodwin, 1995 ; Lerner, 1996 ; Mondada, 1995 ; Ochs, Schegloff & Thomson, 1996 ; Pekarek Doehler, 2000a, b et 2001, *inter alia*), c'est-à-dire comment elles émergent à partir d'activités discursives (cf. Hopper, 1987).

¹ Je remercie Francis Cornish ainsi que deux lecteurs anonymes pour leurs commentaires très constructifs sur une version antérieure de cet article.

L'approche se fonde sur un certain nombre de principes qui mettent d'emblée en évidence son caractère interactionnel fort (voir Mondada, 2001, pour une discussion récente). Parmi ceux-ci on peut d'abord compter une vision du discours non pas comme un produit stable mais comme une activité, un processus social en constant accomplissement et dont découle un intérêt pour les moyens – linguistiques et autres – mis en opération de façon méthodique et située pour accomplir ce processus. On citera ensuite l'insistance sur l'étude des ressources linguistiques dans leurs occurrences empiriques au sein d'activités de discours, enregistrées et transcrites. On évoquera enfin le recours à une série de principes analytiques (cf. Schegloff, Ochs & Thompson, 1996), dont notamment une certaine réserve vis-à-vis de jugements de grammaticalité et un refus de typification des occurrences (et l'exclusion des cas atypiques) en faveur de l'étude des choix effectifs des acteurs et la prise en compte de leurs propres interprétations de ces choix, telles qu'elles se manifestent à travers la séquentialité de leurs activités. La description des structures linguistiques et de la réalisation formelle des énoncés qui en découle accorde par conséquent une attention privilégiée au déroulement séquentiel des activités de discours et à leur interprétation par les interlocuteurs.

Sur la base de ces principes, l'approche propose une vision radicalement interactionniste de la grammaire, comprise comme une ressource pratique, et une ressource configurée par la pratique. La grammaire, dans cette optique, ne peut être définie comme un ensemble (fini ou stable) de règles ou de principes abstraits déposés dans le cerveau et simplement mis en opération dans le discours. Il s'agit au contraire de la concevoir d'une façon qui permette de rendre compte de la construction et de la modification des structures grammaticales (et de leur signification) à travers les activités pratiques des interlocuteurs.

1.3. La dislocation à gauche comme terrain d'une analyse interactionnelle

La dislocation à gauche offre pour plusieurs raisons un terrain intéressant pour une investigation de ce type. Elle est non seulement un trait caractéristique du discours oral (cf. Blanche-Benveniste et al., 1991 ; Gadet & Kerleroux, 1988), liée à son fonctionnement discursif et donc insaisissable au niveau de la phrase ; elle est surtout une construction syntaxique complexe, associée de façon privilégiée à une activité spécifique, à savoir l'interaction sociale, et motivée de toute évidence par des principes d'ordre pragmatique.

Ceux qui s'intéressent au statut pragmatique de la dislocation à gauche se consacrent généralement à étudier son rôle dans l'organisation de la structure informationnelle du discours (voir p.ex. Geluykens, 1992, Gundel, 1975, et Prince, 1984, pour l'anglais ; Lambrecht, 1987, et Cornish, 1987, pour le français). Selon la littérature à ce sujet, cette construction syntaxique a pour fonction fondamentale d'introduire ou de réintroduire un référent dans le discours qui n'est pas au centre de l'attention du destinataire, mais qui est néanmoins accessible pour ce dernier (cf. pt. 2.2. infra) ; elle sert à promouvoir un référent au statut de topic (Lambrecht, 1987). Les études menées dans ce domaine mettent ainsi en évidence une motivation pragmatique de l'ordre des mots².

Cependant, l'observation des dislocations dans leurs contextes interactifs d'occurrence soulève un certain nombre de questions à ce sujet. Elle révèle d'emblée que ni les activités interactionnelles ni les constructions grammaticales ne se déploient isolément en termes d'énoncés ou de deux tours adjacents, mais se développent souvent de façon séquentielle à travers des segments interactifs plus ou moins longs. Or, cette dimension échappe forcément aux études argumentant à partir d'énoncés ou de paires de tours de paroles, certes en grande partie empiriques, mais souvent extraits de leurs contextes discursifs plus larges. D'autre part, l'analyse de données interactives met en question le postulat selon lequel l'utilisation de la dislocation à gauche s'expliquerait par son rôle de structuration de l'information dans le discours. Ainsi, de Fornel (1988) illustre à partir de données interactives en français que, sur le plan de la structure informationnelle, la construction Sujet-Verbe-(Objet) est souvent

² Cela ne veut pourtant pas dire que la dislocation à gauche constituerait une exclusivité du discours oral. Au contraire, elle se retrouve, de façon généralement moins fréquente, dans les textes écrits, même littéraires (voir p.ex. les exemples cités dans Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1997, et Blasco-Dulbecco, 1999).

équivalente à la construction disloquée à gauche. De leur part, Duranti et Ochs (1979) montrent de fortes convergences, sur le plan du statut référentiel de l'élément concerné (p.ex. la distance de l'antécédent), entre le sujet dans la structure SVO et le constituant disloqué dans la dislocation à gauche. Il semblerait donc que, dans de nombreux cas, les deux constructions manifestent des propriétés similaires par rapport à la structuration de l'information. Ces résultats, sans nier la fonction informationnelle de la dislocation à gauche, soulèvent de sérieux doutes quant à une explication de la dislocation en purs termes informationnels.

Enchaînant sur les travaux cités, je me propose de démontrer qu'il existe toute une série de facteurs interactionnels qui, soit en interaction avec la structure informationnelle soit de façon plus indépendante, expliquent l'utilisation, par les locuteurs, de la construction syntaxique disloquée à gauche. Cet objectif fait partie d'une investigation plus large sur l'articulation entre la réalisation grammaticale des processus référentiels et l'organisation interactionnelle des activités de discours (Pekarek 1998, 1999 ; Pekarek Doehler, 2000a et b, 2001).

L'analyse qui sera présentée dans la suite se fonde sur un corpus d'une quinzaine d'heures d'enregistrements d'entretiens sociologiques en français. L'analyse se concentrera sur des constructions dans lesquelles l'élément détaché constitue une expression nominale définie, laissant notamment de côté des constructions du type *moi je*, très fréquentes en français et soumises à des contraintes discursives spécifiques. Il s'agira, dans ce qui suit, d'abord de préciser les caractéristiques syntaxiques et informationnelles de la dislocation à gauche (pt. 2). Ensuite sera présentée l'analyse de trois fonctions interactives de cette construction (pts. 3-6). L'analyse se clora par une discussion générale (pt. 7), dont découlera un certain nombre de conséquences sur le rapport entre structure linguistique et dynamiques interactives (pt. 8).

2. Les caractéristiques de la dislocation à gauche

Pour préciser brièvement les propriétés syntaxiques et référentielles de la dislocation à gauche, considérons d'emblée deux exemples empiriques (les constructions disloquées y sont marquées en gras)³:

(1) FNRS-ElsIVChrom, 140-143 – « les langues »

[entretien avec quatre élèves sur le bilinguisme ; Q = l'enquêtrice ; V = un élève]

1V voilà comment je le: . je dirais qu'il est comme ça notre cerveau

2Q d'accord\ et puis **les langues tu les mets où là-dedans** alors

3V ben alors heu du: côté pour heu l'école le sport et puis tout ça/

4Q d'accord ok .. très bien\ .. (...)

(2) F6, p.15 – « le dialecte »

[entretien avec un migrant (H) sur son parcours migratoire et sa situation linguistique]

1Y ben donc pour vous entre allemand et dialecte il y a jamais eu de de de: conflit quoi j'entends c'était clair vous vous êtes tout de suite mis au dialecte + je pense (voix basse)

2H =oui . oui parce que **le dialecte c'est la langue des suisses évidemment**

3Y mais vous vous êtes jamais dit eh (...)

Alors que les deux extraits montrent des traits typiques sur le plan syntaxique (2.1.), ils se comportent différemment sur le plan de la structure informationnelle (2.2.).

³ Conventions de transcription :

. / . . / . . . / pauses courtes (en fonction de leur longueur)

(2s) pause (nombre de secondes)

[] chevauchement

: allongement d'une syllabe

/ intonation montante

\ intonation descendante

= enchaînement rapide

xx mot ou séquence incompréhensible

((...?)) mot ou séquence difficilement compréhensible

() remarque du transcripteur

+ délimitation du début d'une séquence à la quelle se réfère une remarque du transcripteur.

2.1. Caractéristiques syntaxiques

Les deux séquences citées exemplifient tout d'abord que la dislocation à gauche constitue une construction syntaxique dans laquelle un syntagme nominal (SN) extrait de la clause apparaît à gauche, suivi d'une clause comprenant un pronom clitique (dit 'élément de reprise') qui coréfère avec le SN (Cornish, 1987 ; Deulofeu, 1979 ; Fradin, 1990 ; Lambrecht, 1987 ; Ziv, 1994, inter alia). L'élément extrait est typiquement une expression nominale définie (il peut, sous certaines conditions, notamment quand il y a usage déictique, être un pronom accentué) ; cet élément ne montre pas de marquage de la fonction grammaticale (notamment de complément d'objet indirect). Dans le cas (1), l'élément extrait *les langues* constitue un complément d'objet direct, dans le cas (2) il s'agit du sujet, *le dialecte*. Quant à l'élément de reprise, celui-ci doit en principe être un clitique, soit un pronom personnel comme dans (1), soit un pronom démonstratif comme dans (2).

Je me tiendrai ici à cette conception relativement étroite de la dislocation à gauche. Notons toutefois que ce phénomène fait l'objet de définitions pas toujours convergentes dans la littérature⁴. Ainsi, certains auteurs regroupent sous le terme dislocation à gauche également les constructions dans lesquelles un syntagme prépositionnel ou encore une phrase prédicative sont antéposés à une clause et ensuite repris dans la clause (pour des définitions récentes non-identiques voir à titre illustratif Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1997 ; Blasco-Dulbecco, 1999 ; Cadiot, 1992).

2.2. Contraintes référentielles

Quant à la structure informationnelle, selon la littérature d'orientation pragmatique la dislocation à gauche a pour fonction principale de promouvoir un référent au statut de topic (Lambrecht, 1987), le topic étant défini en termes de 'aboutness' (Reinhart, 1981), de ce de quoi traite un énoncé⁵. La dislocation introduit ou ré-introduit un référent qui n'est pas dans l'avant-plan de la conscience des interlocuteurs (Gundel, 1975 ; Prince, 1984, inter alia) ; elle sert ainsi typiquement à retourner à un topic antérieur ou à changer de topic (Cornish, 1987, 1999 ; Geluykens, 1992 ; Lambrecht, 1987, 1994 ; Ziv, 1994, inter alia) – d'où également son utilisation parfois contrastive (Geluykens, 1992 ; Lambrecht, 1994).

⁴ Les statuts grammaticaux de l'élément disloqué et de sa reprise, par exemple, ne font pas l'objet d'un consensus dans la littérature. Alors qu'il est généralement admis que l'élément disloqué et le pronom clitique co-référentiel s'accordent en genre et en nombre, Cornish (1987) souligne, pour le français, que l'accord n'est pas toujours nécessaire dans les phrases du type « *la sentinelle, il dit qu'il n'a rien entendu* ». De même, l'élément de reprise, typiquement un pronom clitique, peut sous certaines conditions consister d'un SN (Cornish, 1987 ; de Fornel, 1988 ; Fradin, 1990, tous pour le français). Sur le plan fonctionnel, ces distinctions restent encore peu explorées dans la littérature. Les caractéristiques d'ordre suprasegmental ne font pas plus l'objet d'un consensus. Ainsi, alors que la pause après le constituant détaché et l'absence d'accentuation de ce constituant sont fréquemment invoquées comme caractéristiques de la dislocation à gauche, de nombreuses études portant sur le discours oral démontrent que la pause est souvent absente et que l'élément disloqué peut être accentué (Barnes, 1985 et Deshaies et al., 1993, pour le français ; Duranti & Ochs, 1979, pour l'italien). Les données étudiées ici confirment le statut facultatif de la pause (dont l'occurrence peut être liée à des fonctions discursives spécifiques, cf. Cadiot, 1992 ; Geluykens, 1992) ; la transcription n'est par contre pas suffisamment fine pour permettre de préciser les caractéristiques au niveau de l'accentuation.

⁵ Selon Lambrecht (1987), cette construction est particulièrement fréquente en français et permet de maintenir la préférence pour la forme pronominale nonaccentuée du topic en position de sujet (cette préférence étant liée au fait que l'on ne peut pas introduire un référent et en prédiquer quelque chose dans la même clause ; cf. Lambrecht, 1994). La construction disloquée à gauche permet de faire figurer le topic à l'extérieur de la structure syntaxique de la clause et de façon indépendante de la clause (l'élément disloqué ne portant pas de marquage de fonction grammaticale). D'autres langues trouvent d'autres solutions à ce problème, comme p.ex. l'allemand qui offre une plus grande flexibilité dans l'ordre de mots et où à côté des phrases du type *Ich habe den Bericht gelesen (j'ai lu le rapport)* des constructions du type *den Bericht habe ich gelesen* (phrase déclarative qui se traduit mot par mot : *le-rapport-ai-je-lu* ; « *j'ai lu le rapport* ») sont très courantes. Dans ce dernier cas, le complément d'objet est placé en tête de la phrase, sans être repris plus tard dans la construction.

Dans ses fonctions liées à la gestion des topics, la dislocation à gauche doit obéir à des contraintes fortes quant au statut référentiel de l'élément disloqué : le référent doit être accessible pour l'interlocuteur, mais non pas avoir le statut de donné (selon la distinction de Prince, 1981, entre 'donné' et 'nouveau'), non pas être dans le focus de l'attention de l'interlocuteur. Typiquement, il s'agit donc d'un élément qui ne constitue pas encore un topic et qui est soit mentionné dans le discours précédent, soit inférable à partir du discours précédent ou de la situation, soit encore déposé dans la mémoire à long terme (savoir encyclopédique). Le codage grammatical de l'élément disloqué par un SN défini reflète ces contraintes informationnelles, car le SN défini réfère typiquement à un référent qui est accessible mais ne se trouve pas dans le focus de l'attention (alors que le pronom non accentué renvoie généralement à un référent en focus et l'indéfini à un référent nouveau et inaccessible ; Givón, 1979 ; Ariel, 1990, inter alia). La fonction cognitive de la dislocation à gauche consiste à signaler au destinataire que les énoncés suivant la dislocation sont à interpréter comme éléments d'un nouveau segment de discours (Cornish, 1999 ; Lambrecht, 1994 ; Ziv, 1994), d'où également son utilisation comme élément initiateur de paragraphe dans la narration (Givón, 1995, pour l'anglais) ou dans la conversation (Geluykens, 1992, pour l'anglais).

Ces contraintes sont parfaitement respectées dans l'exemple (1). Les langues constituent un topic associé au thème du cerveau, car il est question du cerveau d'un bilingue. La dislocation produite par Q (l. 2) effectue ici donc l'introduction d'un topic local de la conversation, qui reste par ailleurs le point d'orientation central du tour suivant (l. 3). La structuration de la conversation à ce moment précis est étayée par plusieurs autres marqueurs, à savoir la formule conclusive *il est comme ça notre cerveau*⁶ à la ligne 1 et l'acceptation de cette formule par l'enquêtrice Q à la ligne 2 (avec intonation descendante suggérant, elle aussi, une clôture) ainsi que le marqueur d'articulation *et puis* qui accompagne l'ouverture d'un autre segment de discours. Si l'introduction du topic s'effectue donc, ici, par le biais d'une dislocation à gauche, le changement de paragraphe, quant à lui, repose sur la coïncidence de plusieurs marqueurs discursifs et ne pourra être relié à la dislocation seule.

Dans (2), les choses se présentent d'une façon quelque peu différente. Alors que le dialecte est mentionné dans le tour immédiatement précédent, il y figure en position d'objet indirect, et donc en position typiquement associée à un non-topic (Givón, 1979). Dans la dislocation, cet élément gagne le statut de topic. Ainsi s'effectue, de façon interactive, une transition subtile entre les topics.

Or, contrairement à ce qui se passe dans l'exemple (1), le statut référentiel de l'élément disloqué diffère ici de ce qui en est généralement dit dans la littérature (cf. supra). Sur le plan de l'intercompréhension, une simple construction du type sujet-prédicat avec pronom démonstratif en position de sujet (oui parce que c'est la langue des suisses) aurait de toute évidence suffi pour garantir l'interprétabilité du référent. Au niveau référentiel, rien n'oblige à l'utilisation de la dislocation à gauche, car le référent concerné est hautement accessible grâce à sa mention immédiatement précédente. Cette utilisation paraît au contraire inhabituelle si l'on s'en tient aux évidences statistiques présentées dans la littérature qui montrent qu'une distance de plusieurs clauses tend à séparer la dislocation de la dernière mention du référent (Duranti & Ochs, 1979 ; Givón, 1995). Sur le plan référentiel, la dislocation semblerait en effet être un marqueur de discontinuité et non pas de continuité dans le discours (Givón, 1995). C'est au contraire le pronom non accentué dans la construction sujet-prédicat qui marque typiquement la continuité.

En somme, donc, si la dislocation a ici certes pour effet de placer en tant que topic un élément antérieurement mentionné en position non topicale, elle viole néanmoins les contraintes d'accessibilité du référent généralement formulées dans la littérature. Cette observation oblige à chercher ailleurs les facteurs qui pourront expliquer l'utilisation de la construction disloquée dans le cas présent. La section suivante montrera que l'organisation interactionnelle du discours constitue un facteur pertinent à cet égard.

⁶ Il s'agit ici d'une dislocation à droite. Selon la littérature, cette construction montre des propriétés référentielles similaires à la dislocation à gauche, tout en étant plus cohérente par rapport au topic précédent (le référent de l'élément disloqué est en général plus accessible que dans la dislocation à gauche ; voir Lambrecht, 1987 ; Ziv, 1994, qui mettent en évidence les différences structurelles et fonctionnelles entre les deux constructions disloquées).

3. L'organisation préférentielle de la conversation

Voici donc encore une fois l'exemple (2):

(2) F6, p.15 – « le dialecte »

[entretien avec un migrant (H) sur son parcours migratoire et sa situation linguistique]

1Y ben donc pour vous entre allemand et dialecte il y a jamais eu de de de : conflit quoi j'entends c'était clair vous vous êtes tout de suite mis au dialecte + je pense (voix basse)

2H =oui . oui parce que **le dialecte c'est la langue des suisses [évidemment]**

3Y mais vous vous êtes jamais dit eh (...)

Cet exemple illustre une première fonction interactive de la dislocation à gauche, liée à la gestion de l'organisation préférentielle de la conversation (voir également de Fornel, 1988). Dans le cas présent, cette fonction interagit avec la fonction topicale. Considérons, pour étayer ce point, la position séquentielle de la dislocation à la fois sur le plan des contenus et de l'organisation interactionnelle. La dislocation figure dans une réaction fournie par le locuteur H à l'égard de la question précédente de Y : *vous vous êtes tout de suite mis au dialecte* (l. 1). Bien que le tour de Y ne montre pas de traits syntaxiques ou intonatoires qui permettraient de l'identifier clairement en tant que question, le *je pense* en fin de tour suggère qu'il s'agit sinon d'une question, alors du moins d'une sollicitation d'un accord. Aussi, cette sollicitation est-elle traitée en tant que telle par l'interlocuteur H : H répond d'abord affirmativement, avant de développer son point en expliquant pourquoi il s'est mis au dialecte (l. 2).

Sur le plan de l'organisation séquentielle des activités, l'extrait montre deux caractéristiques qui pourront nous intéresser. On retiendra d'abord que la dislocation figure dans un second tour qui réagit à un premier tour ; elle figure donc, dans les termes de l'analyse conversationnelle, dans le second constituant d'une paire adjacente (Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974), c'est-à-dire d'une paire de deux tours de parole dont chacun est produit par un locuteur différent. Ensuite, elle figure dans la deuxième partie de ce second constituant qui, elle, ne constitue plus stricto sensu une réponse à la question mais présente une élaboration par rapport à ce qui est sollicité par la question : *oui oui parce que le dialecte c'est la langue des suisses*. Or, cette position séquentielle est un facteur décisif qui permet d'expliquer l'utilisation de la construction disloquée dans le cas présent.

Selon les analystes de la conversation, le premier constituant de la paire adjacente projette un ensemble d'alternatives quant au second constituant. Une question, par exemple, demande une réponse en réaction, une salutation demande une salutation, une offre demande une acceptation ou un refus, etc. (il existe évidemment des paires adjacentes plus complexes, dites 'étendues'). De plus, une question du type 'oui ou non' sollicite préférentiellement une réponse du même type. Cela signifie donc que le premier constituant sélectionne une continuation préférentielle pour le second constituant, ce qui relève de l'organisation préférentielle de la conversation (Sacks, 1987 [1973]). Ce principe⁷ influe à la fois sur l'organisation séquentielle et le déroulement thématique de l'interaction verbale, impliquant notamment que les déviations par rapport à lui tendent à être marquées d'une façon ou d'une autre par les interlocuteurs.

Or, cela est exactement ce qui se passe dans l'exemple (2). Les *oui* de H remplissent les conditions de pertinence projetées par le tour précédent de Y – une sollicitation du type 'oui ou non' – alors que la dislocation, introduite par *parce que*, ajoute un élément explicatif dépassant la réaction minimale préférentiellement sollicitée.

⁷ Il ne s'agit évidemment pas d'un principe valable toujours, mais d'une préférence au sens d'un fait interactionnel qui se produit avec une relative fréquence. Le terme même de préférence ne renvoie pas à une inclination personnelle mais à un appareillage formel dont nous nous servons pour organiser l'interaction. Voir Pekarek Doehler, 2000a, pour une discussion plus approfondie du rapport entre l'organisation préférentielle et les processus référentiels dans la conversation.

La dislocation paraît ici donc avoir pour fonction à la fois de promouvoir un élément au statut de topic et de signaler qu'un départ par rapport à l'organisation préférentielle des activités est en train de se produire. Cette dernière fonction se rencontre en effet fréquemment dans les séquences du type question-réponse quand la réponse est plus élaborée que ne le demande la question ou quand la réponse effectue une déviation, même légère, par rapport au cadre projeté par la question. Dans ces cas, comme dans le cas présent, la dislocation à gauche, en indiquant clairement qu'elle mobilise le thème de la question (cf. de Fornel, 1988), a pour effet de lier le tour de parole présent de façon explicite à ce tour antérieur. Placée soit en début du tour soit immédiatement suivant la réaction du type projeté, elle permet ainsi au locuteur d'enchaîner par rapport au tour précédent de façon explicite et cohérente sur le plan référentiel, tout en effectuant, plus tard dans le tour, une réorientation ou expansion sur le plan thématique ou pragmatique. L'utilisation de la structure disloquée s'explique dans ce cas donc clairement par des raisons liées à la gestion de la structure interactive, et notamment de l'organisation préférentielle.

L'exemple suivant, que j'ai discuté plus en détail ailleurs (Pekarek Doehler, 2000a), permet d'approfondir cette analyse de la dislocation à gauche en illustrant plus spécifiquement son rôle dans ce que les analystes de la conversation appellent la préférence pour l'accord.

(3) MH/LA, ent., i, - « la motivation »

[entretien avec un apprenant (S) de langue au sujet de son parcours d'apprentissage]

1P mais si on aime eh une langue c'est plus facile . . je crois la motivation est très importante

2S **la motivation c'est important** mais aussi eh . le talent je veux dire . la : disposition à apprendre une langue (...)

Le locuteur P introduit ici le topic de la motivation – en position de sujet, donc position préférentielle pour le topic (Givón, 1979) – qui est ensuite repris dans une construction disloquée par S. De nouveau, cette reprise contredit les contraintes d'accessibilité référentielle régissant le constituant détaché, qui n'est pas supposé être dans le focus d'attention actuel du destinataire (cf. 2.2. supra). Dans le cas présent, la motivation a préalablement été établie comme topic par P. De plus, ce qui est prédiqué au sujet de ce référent dans la construction disloquée est repris du tour précédent, tout en étant proféré sous une forme quelque peu modérée : *la motivation c'est important*⁸, par opposition à *la motivation est très importante*.

Alors que la structuration de l'information ne peut pas rendre compte de l'utilisation d'une construction disloquée ici, une interprétation en termes de la séquentialité des tours et de l'organisation préférentielle du discours en tant qu'activité sociale s'avère plus éclairante.

Nous avons retenu plus haut que le premier tour d'une paire adjacente sélectionne une continuation préférentielle pour le tour suivant. Une des dimensions pertinentes à cet égard est la préférence pour l'accord. Cette préférence renvoie au fait que nous tendons à enchaîner par rapport aux contributions d'autrui, notamment quand il s'agit d'évaluations (« assessments », cf. Pomerantz, 1984), en exhibant plutôt notre accord qu'un désaccord. Si un locuteur produit un énoncé non-préférentiel, il tend soit à le marquer explicitement en tant que tel soit à le faire démarrer par un accord et seulement ensuite se tourner vers le désaccord (Pomerantz, op. cit.). Schématiquement parlant, il s'agit ici d'un principe du type « oui, mais ». Or, c'est justement ce principe qui peut rendre compte de l'utilisation de la construction disloquée dans l'exemple (3).

En effet, dans le second tour, S manifeste un accord seulement partiel par rapport au propos avancé par P dans le premier tour : selon S, la motivation est importante, mais aussi le talent. Dans un premier pas, la dislocation de *la motivation* exhibe une orientation vers le tour précédent de façon cohérente avec la préférence pour l'accord, qui se trouve ensuite modérée dans un second pas. La construction de ce tour a pour effet de manifester explicitement tout au début du tour qu'il mobilise le topic du tour précédent et de retarder ainsi le départ par rapport à l'évaluation présentée dans ce tour. Ce constat rejoint certains éléments de l'analyse détaillée que de Fornel (1988) a présentée au sujet de la dislocation à gauche, insistant

⁸ Notons sans entrer en discussion à ce sujet, que l'utilisation du pronom démonstratif *ce*, par opposition au pronom personnel, a pour effet de conférer une certaine genericité au référent concerné (cf. Cadiot, 1992).

notamment sur le fait que la dislocation permet de respecter une préférence formelle pour l'accord tout en privilégiant l'orientation vers le désaccord. C'est la logique de la préférence pour l'accord qui motive, dans le cas présent, la construction bi-partite de l'énoncé et l'utilisation de la construction disloquée au début du tour. Or, d'après Sacks (1987 [1973]), ce qui précède le désaccord a pour fonction de projeter l'occurrence du désaccord. La dislocation dans l'exemple (3) peut en ce sens être interprétée comme indicateur d'une possible réorientation du discours, tout en exhibant formellement un lien fort au tour précédent.

L'exemple (3) converge en ce point avec l'exemple (2) : la dislocation y fonctionne à la fois comme préface et comme pré-indicateur d'une réorientation du discours par rapport à ce qui est projeté en termes préférentiels par le tour précédent. Dans l'exemple (2), la réorientation concerne l'enchaînement préférentiel des tours de parole du type question-réponse, alors que dans l'exemple (3) elle concerne la préférence pour l'accord. La dislocation implique dans ces deux cas une reprise, sous forme disloquée, d'un élément du tour précédent. Cela permet au locuteur de formellement rendre reconnaissable un enchaînement explicite à ce tour et à son thème, tout en effectuant plus tard dans le tour un départ sur le plan thématique ou interactif. Etant liée de cette façon au maintien de l'organisation préférentielle de la conversation, la dislocation à gauche constitue un des instruments dont se servent les interlocuteurs pour rendre reconnaissables et co-ordonner leurs activités mutuelles.

4. La gestion des tours de parole

4.1. Accéder au 'floor'

La contribution de la dislocation à gauche à la gestion de l'ordre préférentiel relève d'un fonctionnement plus général qui a trait à l'organisation séquentielle des activités. La gestion des tours de parole fait, elle aussi, partie de ce fonctionnement.

Parmi les fonctions interactives de la dislocation à gauche, son rôle dans la gestion des tours de parole est peut-être celui qui a le plus retenu l'attention des chercheurs depuis l'étude fondatrice de Duranti et Ochs (1979). L'analyse présentée par ces auteurs montre que, dans la conversation en italien, la dislocation à gauche est souvent associée à la prise de parole. Figurant fréquemment au début d'un tour et notamment en chevauchement par rapport au tour précédent – et donc en situation de compétition pour le tour –, elle est utilisée par les locuteurs pour gagner accès au 'floor', au terrain de parole. L'analyse que Mondada (1995) présente de la conversation en français va dans le même sens. L'auteur suggère que la dislocation à gauche en début de tour permet au locuteur de prendre la parole et même d'interrompre l'autre tout en rendant cette prise de parole acceptable.

L'utilisation de la dislocation pour accéder au 'floor' se retrouve dans les données étudiées ici, mais elle y est moins fréquente que dans le corpus de Duranti et Ochs (op. cit.). Dans ce qui suit, je ne vais pas répéter les caractéristiques relevées à cet égard et renvoie aux auteurs cités pour plus de détails. Il s'agira ici par contre d'enchaîner sur leurs travaux pour développer un point spécifique. L'exemple (4) illustrera que la dislocation à gauche est un instrument puissant dont se servent les locuteurs non seulement pour prendre la parole quand il y a compétition visible (chevauchement) pour le tour, mais aussi pour rendre légitime leur prise de parole au moment où un autre locuteur a été sélectionné pour le tour.

4.2. Rendre légitime sa prise de parole

Considérons donc l'exemple suivant:

(4) Sem. I&R, 10-18 – « la dernière réforme »

[discussion à la radio sur la rectification de l'orthographe française ; A = l'animatrice ; JD et FF = invités à l'émission]

1A de de quand date la dernière réforme Jean Duclos . la dernière réforme du français date de quand/

2JD euh . la dernière/

3A oui en fait quand est-ce qu'on a réformé le français pour la dernière fois/

4FF la **la réforme la plus importante si je m'abuse . euh . c'est au début du . non. c'est au dix-huitième encore** euh quand on a changé ...

Dans cette séquence, l'animatrice A s'adresse explicitement à Jean Duclos (nom changé dans la transcription) pour se renseigner sur la date de la dernière réforme du français. Or, JD hésite (l. 2) et répète *la dernière* avec intonation montante, ce qui suggère qu'il rencontre un problème de compréhension ou, peut-être, d'ignorance quant à la question qui lui est posée. Ensuite, l'animatrice A reformule sa question (l. 3). Après cela, FF prend la parole. Elle démarre son tour par une dislocation à gauche qui reprend le SN *la réforme*, évoqué par A à la ligne 1, en le spécifiant : *la réforme la plus importante* Cet enchaînement est effectué à un moment où un autre locuteur a déjà été sélectionné pour prendre la parole, car la question de A (l. 1) avait clairement été adressée à DJ et avait été reformulée (l. 3) en réponse à sa sollicitation. L'utilisation de la dislocation à gauche peut être expliquée ici à la lumière justement de sa position séquentielle dans ce déploiement des activités.

En ré-instaurant *la réforme* visiblement et dès le début du tour en tant que topic de ce tour, la dislocation a pour effet de signaler un enchaînement explicite sur une question formulée auparavant dont elle mobilise le thème. Alors que cet enchaînement reliait deux tours adjacents dans les exemples discutés auparavant (ex. 2 et 3), dans le cas présent, il s'agit de deux tours non adjacents. Or, comme le retiennent Sacks et al. (1974, p. 28), « *regularly (...) a turn's talk will display it's speaker's understanding of a prior turn's talk and whatever other talk it marks itself as directed to* » - de façon régulière un tour de parole rendra manifeste (a) la compréhension que le locuteur a d'un tour précédent et (b) le fait que le tour lui-même soit orienté vers un autre segment de discours. Cela est exactement ce qui se passe ici : en reprenant un élément d'un tour antérieur par une dislocation à gauche dans son tour à lui, FF exhibe clairement sur quel autre tour elle enchaîne et comment elle interprète ce tour.

Mais FF ne fait pas qu'enchaîner sur un élément soulevé antérieurement ou sur un tour précédent. Ce faisant, elle se place pour ainsi dire en position légitime pour prendre la parole, non pas parce qu'elle aurait été sélectionnée pour le tour, mais parce qu'elle rend reconnaissable, dès le début de son tour, qu'elle a quelque chose à dire au sujet du topic en question. Or, Jefferson (1978) remarque que les tours qui paraissent à l'interlocuteur être non reliés sur le plan thématique sont interrompus plus fréquemment que les tours qui semblent être pertinents par rapport au thème actuel de la discussion. En marquant fortement, par le biais de la dislocation, le topic d'un tour antérieur comme point de départ de son tour, FF rend le statut '*on topic*' (c'est-à-dire le statut thématiquement pertinent) de son intervention immédiatement manifeste à ses interlocuteurs. La dislocation à gauche sert ainsi comme un instrument puissant pour rendre légitime sa production de la seconde composante de la paire adjacente question-réponse, alors qu'un autre locuteur avait explicitement été choisi pour accomplir ce second pas.

L'exemple suivant présente un cas similaire. Il ne s'agit pourtant plus d'une prise de parole qui invalide la sélection explicite d'un prochain locuteur, mais d'une intervention d'un locuteur (L) qui était marginalisé au cours des échanges antérieurs:

- (5) FNRSI-EnsCHrom, l. 1031-1042 - « les leçons d'histoire »
 [des enseignants discutent d'une image qui représente le cerveau de la personne bilingue sous forme de bocal dans lequel sont versées deux langues]
- 1B et puis je dois donner des démonstrations de leçons bilingues\
 2G ((on l'a appris récemment ?))/
 3B alors on a appelé ça
 4Q+G (rires)
 5B (plus fort) on a appelé ça . parlons frogne
 6Q frogne/
 7G moi avant j'avais envie [de te dire
 8B [français italien . frogne\
 9G (impossible ?) d'être bilin:gue je voulais te dire [parce que
 10B [ouais c'est un co-bocal pour moi . . .
 11L oui EN l'occurrENce **les leçons d'histoire que tu fais c'est . un bocal** . mais c'est très limité . par rapport à la vie\
 12B mais moi chez moi c'est comme ça c'est un bocal

Dans cet extrait, L intervient à un moment où le discours est dominé par B et où un autre locuteur, à savoir G en 7 et 9, a manifestement des difficultés à prendre la parole et à attirer l'attention de B. A ce moment, L intervient en produisant une dislocation à gauche, précédée d'un élément d'articulation du discours (*en l'occurrence*). La construction disloquée renoue explicitement avec le point de départ du propos de B, à savoir les leçons bilingues soulevées à la ligne 1, tout en le reliant au tour immédiatement précédent de B (l. 10). La dislocation permet à L de signaler très tôt dans son tour un retour en arrière sur le topic introduit auparavant par B. Tout en ayant la fonction de reprendre un topic antérieur, la dislocation à gauche participe de plus à une organisation séquentielle spécifique des tours de parole. Car le locuteur ne retourne pas simplement à un topic antérieur, mais, en plaçant ce topic explicitement comme point de départ de son tour, il signale qu'il relie son tour de parole à un tour de parole antérieur. Or, ce lien n'est pas simplement établi de façon linéaire entre des tours de parole adjacents, mais effectue aussi une boucle en arrière à travers plusieurs tours de paroles. La construction disloquée permet ainsi à L de rendre immédiatement manifeste sa convergence sur la ligne thématique auparavant entamée par B, d'exhiber de cette façon la pertinence thématique et séquentielle de son intervention et de rendre ainsi légitime sa prise de parole à un moment donné.

La dislocation à gauche qui reprend un élément d'un tour antérieur est donc liée, dans les deux cas cités, à la régulation de l'agencement des tours de parole. D'une part, elle marque le positionnement séquentiel du tour en signalant explicitement son lien à un tour antérieur. D'autre part, elle est utilisée par les locuteurs concernés non simplement pour s'approprier un tour, mais pour le faire à un moment défavorable à une prise de parole de leur part. Ce résultat permet de préciser le rôle de la dislocation à gauche dans la gestion des tours de parole, qualifiant cette construction comme un instrument puissant dont se servent les locuteurs pour reconfigurer la sélection séquentielle du prochain locuteur. Le résultat rejoint également l'analyse faite plus haut en termes de la structure préférentielle dans la mesure où la dislocation a ici de nouveau pour fonction de signaler une sorte de départ par rapport à la suite projetée, un départ qui se réalise non plus en termes de la nature préférentielle du tour de parole concerné, mais en termes de l'accès au 'floor'. Dans les deux cas, la dislocation s'insère comme élément fonctionnel dans l'organisation séquentielle des activités, permettant aux locuteurs de se rendre mutuellement manifeste leur orientation vers ses activités.

5. La régulation des positionnements réciproques

Cette section est consacrée à un exemple qui met plus radicalement en question la définition du statut référentiel de l'élément disloqué mis en avant dans la littérature. L'exemple illustre un troisième plan du fonctionnement interactif de dislocation à gauche, à savoir la régulation des positionnements réciproques.

(6) FNRSI-ElsIICHrom, l. 615-623 – « l'allemand »

[discussion entre des enseignants sur des méthodes d'enseignement et leur adéquation par rapport à différentes langues]

1J on se débrouillerait p- =peut-être plus [si on] allait si on se perdait en Allemagne je crois

2Q [ouais]

3J [qu'on arriverait plus à se débrouiller

4C? [((moi je trouve pas ?)) .. non x..

5B? parce que moi je trouve que bon **l'italien comme on l'apprend maintenant en direct heu . dans des phrases quoi sans apprendre heu le vocabulaire . ça passe encore/** mais si on avait ((le?)) même avec l'allemand là on aurait été complètement paumé/ . parce que **l'allemand c'est quand même plus dur**

6J? moi je trouve pas

7B? **moi je trouve que l'allemand c'est plus dur**

8J **moi je trouve que l'allemand c'est [plus facile**

9Q [à comprendre/

10B ouais

Cet extrait comprend quatre dislocations à gauche d'un SN. Alors que les deux premières (l. 5) sont explicables en termes de la structure informationnelle, les deux dernières (l. 7 et 8) posent problème à cet égard. Le premier cas, l'italien (l. 5), montre une introduction typique d'un topic associé au cadre général de la discussion, similaire à l'exemple (1) discuté plus haut. Dans le cas présent, l'élément disloqué est repris dans la clause en position de sujet, alors qu'il figurait en position de complément d'objet direct dans l'exemple (1). Dans les deux cas, pourtant, la dislocation sert à promouvoir au statut de topic un élément accessible mais non encore focalisé dans l'attention des interlocuteurs (voir Cadiot, 1992, au sujet de la reprise par *ça*). Notons toutefois que dans le cas présent, la construction disloquée répond à une contrainte d'ordre informationnel tout en s'imposant également pour des raisons d'ordre syntaxique : la structure complexe de l'énoncé, comprenant une remarque intercalée (*comme ... vocabulaire*), rend nécessaire la reprise du référent (par le moyen de *ça*) pour éviter une distance trop longue entre le prédicat et son argument en position de sujet. Comme le note Cadiot (1992) pour le français : « *si le sujet se situe si loin du verbe qu'il est difficile d'établir une relation d'accord, le SN sujet doit être lié par un élément anaphorique clitique* » (p. 75, ma traduction).

La deuxième dislocation positionne en tant que topic un élément (*l'allemand*) qui auparavant, en tant que complément prépositionnel, avait un statut non topical mais néanmoins accessible. Cette dislocation, est liée à l'établissement d'un contraste entre deux éléments (Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1997 ; Geluykens, 1992 ; Lambrecht, 1994), introduisant l'allemand par opposition à l'italien. L'allemand se trouve donc à ce moment clairement établi comme topic du discours.

Or, c'est exactement ce statut saillant du référent concerné qui peut nous intéresser par rapport aux deux dislocations qui suivent aux lignes 7 et 8. Si la dislocation à gauche sert à (ré)introduire un topic accessible (cf. 2.2. supra), pourquoi serait-elle alors utilisée dans le cas où le référent a déjà acquis le statut de topic ? L'exemple viole une contrainte prééminente quant au statut informationnel de l'élément disloqué, à savoir que le référent concerné ne doit pas être dans le focus de l'attention des interlocuteurs (cf. 2.2. supra). Dans le cas présent, il est justement déjà en focus.

Un regard sur l'organisation des positionnements réciproques des interlocuteurs par rapport au topic discuté dans cette séquence peut éclairer ce point.

Dans un premier temps, le locuteur B en 7 reprend *l'allemand* (il aurait pu dire *moi je trouve que c'est plus dur*) pour réaffirmer sa position après que J a énoncé ses doutes en 6. À son tour, J se sert de la même construction pour ensuite (l. 8) souligner plus explicitement son désaccord avec B. Par la dislocation, le topic est ré-introduit non pas parce qu'il n'aurait pas été en focus mais pour être réapproprié par chacun des deux locuteurs en tant que point de départ de leurs contributions divergentes. Sur le plan cognitif, la réappropriation du référent sert de point d'ancrage pour le point que chacun des locuteurs va développer dans son tour. La dislocation est ainsi parmi les moyens par lesquels chacun des locuteurs se positionne explicitement par rapport au tour précédent⁹.

D'autres moyens linguistiques encore sont utilisés pour effectuer les positionnements mutuels. C'est d'une part le *moi je* qui ancre chacun des deux tours explicitement dans la perspective des énonciateurs respectifs. C'est d'autre part la répétition exacte du segment *moi je trouve que l'allemand c'est plus ...* qui se termine en contrastant *dur* (l. 7) à *facile* (l. 8) (ce contraste est par ailleurs repoussé vers la fin du tour en accord avec l'organisation préférentielle de la conversation, cf. supra). Cette répétition n'est pas une simple coïncidence mais relève de l'orientation réciproque des interlocuteurs. Dans la conversation, les interlocuteurs peuvent sélectionner des mots « *in historically sensitive ways* » (Sacks, 1992), en tenant compte des activités qui auraient été projetées auparavant. Dans cette optique, on peut supposer que J choisit sa formulation pour ainsi dire en écho par rapport à la formulation de B afin de renforcer le contraste qu'il est en train d'établir.

⁹ Barnes (1985) observe l'utilisation de la dislocation à gauche pour une fonction à l'apparence contraire, à savoir la manifestation d'un accord communicatif. Or, on peut se demander si l'emploi de la dislocation dans le cas de l'accord et du désaccord ne relève pas d'une fonction plus générale, qui consisterait à marquer explicitement que le locuteur positionne son dire par rapport au tour précédent, et qu'il présente ainsi une évaluation implicite de la déclaration avancée dans le tour précédent.

L'opposition de points de vue et les positionnements contrastifs des interlocuteurs qui la sous-tendent apparaissent ici donc comme des effets sémantico-pragmatiques étayés par la répétition de la structure syntaxique disloquée à travers plusieurs tours de parole. La dislocation coïncide avec d'autres moyens linguistiques, dont notamment la répétition en écho, permettant aux interlocuteurs d'accomplir l'organisation de leurs positionnements interactifs réciproques. Elle est ici non pas un moyen de promotion du topic, mais s'avère être un instrument à la fois d'organisation argumentative et de structuration interactive. Et elle se présente de nouveau comme un moyen syntaxique vers lequel s'orientent les interlocuteurs pour articuler leurs activités les unes par rapport aux autres.

6. L'orientation mutuelle vers la structure syntaxique

Les trois fonctions interactives de la dislocation qui ont été discutées dans ce qui précède (organisation préférentielle, gestion des tours, positionnements réciproques) ont tous trait à l'articulation des activités les unes par rapport aux autres. L'emploi de la construction disloquée pour signaler les (ré)orientations des activités dans leur séquentialité rend manifeste que les interlocuteurs s'orientent non seulement vers la coordination de leurs activités, mais aussi vers les moyens formels qui servent à accomplir ces activités et leur coordination. Je voudrais clore les analyses présentées dans cet article par un petit exemple qui rend plus manifeste encore que les autres cette orientation vers la réalisation formelle du discours.

(7) F6, p.10 – « la langue de base »

[interview avec un migrant (H) sur son parcours migratoire et sa situation linguistique]

1H (...) bon il y avait quelques camarades qui parlaient le français . avec eux . je parlais le français parce que x plaisait à à la maison vraiment x x x le français . donc ça fait plaisir de parler avec eux le français

2Y les **la langue de base essentiellement c'était le suisse allemand**

3H c'était le suisse allemand (à voix basse)

4Y **et l'allemand**

5H **ben c'était la langue d'études** [alors

6Y [oui oui] oui

Cet exemple comporte une sorte d'énumération de deux éléments dans une liste minimale. Après que H a mentionné le recours occasionnel à la langue française avec ses collègues de travail (l. 1), Y se renseigne sur la question de savoir si le suisse allemand était alors la langue de base (l. 2). Il se sert d'une dislocation à gauche pour proposer un nouveau topic, la langue de base. H confirme en 3 et Y soulève la question de l'allemand en 4 (sans intonation montante audible) à laquelle H réagit en 5.

Notons que sur le plan strictement syntaxique, 4 et 5 pris ensemble forment une construction disloquée. Il est difficile de déterminer s'il s'agit ici d'une paire du type question-réponse. L'absence d'intonation montante et l'enchaînement direct du locuteur H suggèrent qu'il pourrait également s'agir d'une complétion, par H, du tour projeté par Y (cf. Lerner, 1996). Indépendamment du statut illocutoire des deux interventions, leur agencement est intéressant sur le plan de l'organisation des activités réciproques. L'élément antéposé (*l'allemand*) semble jouer un rôle de cadrage cognitif de la clause qui suit, parallèlement à ce qui se passe lorsque la dislocation est produite par un seul locuteur. Le SN *l'allemand* produit en 4 permet au premier locuteur de soulever un référent qui peut ensuite être repris, par un second locuteur, à l'intérieur de la syntaxe de la clause sous forme d'un pronom clitique. Autrement dit, une fois le référent est mentionné par le premier locuteur, la prédication peut être formulée par le second locuteur.

Sous cet aspect, l'intervention de H paraît comme une complétion d'une structure projetée par son interlocuteur par la seule mention de l'allemand. Et cette complétion est parfaitement cohérente sur le plan syntaxique, comme par ailleurs sur le plan pragmatique, par rapport au tour précédent. Le statut de topic du référent résulte donc dans ce cas non pas des contributions individuelles de l'un ou de l'autre locuteur, mais il est établi de façon collaborative à travers l'enchaînement d'un tour à l'autre. L'exemple témoigne ainsi d'une co-ordination subtile entre les locuteurs quant à la construction syntaxique de leurs tours et des processus référentiels mis en opération¹⁰ ; il montre leur orientation prononcée vers la construction d'une liste et vers l'utilisation de la dislocation à gauche comme un des moyens servant à accomplir cette liste.

¹⁰ Déjà la reprise de H, en 3, de l'expression *c'était le suisse allemand* suggère par ailleurs une orientation non seulement vers les contenus, mais aussi vers les moyens formels par lesquels sont transmis ces contenus.

Cet exemple complète l'analyse du fonctionnement de la dislocation dans l'organisation des activités. Il corrobore l'idée selon laquelle les interlocuteurs s'orientent vers les constructions syntaxiques, et notamment vers la dislocation à gauche, pour organiser leurs positionnements interactifs et l'enchaînement de leurs activités les unes par rapport aux autres, tout en contribuant, ainsi, à l'élaboration collaborative des topics de la conversation.

7. Discussion

Toute activité de discours est structurée à plusieurs niveaux : niveau syntaxique, thématique, socio-interactionnel, etc. Cela est une évidence. Ce qui est de loin moins évident c'est la question de savoir dans quelle mesure on peut ou doit conceptualiser et analyser chacun de ces niveaux dans son rapport aux autres. Cet article a voulu démontrer, sur la base d'une étude de la dislocation à gauche dans la conversation, que la structure informationnelle (thématique, référentielle), l'organisation interactive et certaines propriétés grammaticales du discours doivent être traitées de façon indissociée pour rendre compte non seulement du fonctionnement interactif du discours mais encore de sa réalisation formelle.

Pour ce qui concerne la construction syntaxique en question, il s'est avéré qu'une discussion plus compréhensive de ce phénomène peut être atteinte dès que nous prenons en considération que la conversation est organisée non seulement en termes de contenus thématiques mais aussi en termes d'activités sociales. Cela n'invalide pas forcément les postulats mis en avant dans une perspective discursive et fonctionnelle sur le rôle que joue la dislocation à gauche dans l'introduction ou la réintroduction des topics. Les exemples confirment au contraire que ce qui a souvent été dit par rapport à la gestion de la cohérence discursive dans le discours d'un seul locuteur s'applique en partie également à la gestion de la trame inter-tours, c'est-à-dire à la structuration de l'information à travers plusieurs tours de parole des interlocuteurs.

En même temps, les analyses proposées ici divergent fortement de la littérature dominante en suggérant que les contraintes informationnelles – liées à l'accessibilité des référents et à leur statut de topics – interagissent avec des contraintes d'ordre interactionnel – liées, elles, à la micro-organisation des activités et de leur séquentialité en accord avec l'organisation préférentielle de la conversation. Dans certains cas, la fonction de promotion au statut de topic de la dislocation à gauche n'est pas pertinente (notamment quand l'élément concerné a déjà acquis le statut de topic) et la dislocation joue un rôle sur le plan interactif uniquement; et parfois la construction elle-même viole les contraintes référentielles relatives à l'élément disloqué, telles qu'elles ont été définies dans la littérature.

Sur le plan interactif, les analyses ont permis d'identifier trois fonctions de la dislocation à gauche. En premier lieu, cette construction sert aux interlocuteurs de moyen pour maintenir formellement l'organisation préférentielle de la conversation tout en projetant un départ par rapport à cette organisation ; ce départ peut concerner soit l'agencement de divers types de tour de parole soit la préférence pour l'accord. Ensuite, nous avons constaté une fonction similaire au niveau de la gestion des tours de parole, montrant que la dislocation est utilisée par les locuteurs non seulement pour accéder au 'floor', mais encore pour rendre légitime la prise de parole au moment où un autre locuteur a été sélectionné pour le tour. Enfin, nous avons observé que la dislocation sert aux interlocuteurs pour organiser leurs positionnements interactifs, et notamment pour exhiber une prise de position divergente par rapport à autrui.

Ces fonctions sont récurrentes dans les données étudiées, mais les analyses qualitatives qui en ont été présentées ici ne permettent pas d'identifier de façon précise leur taux d'occurrence ni leur importance respective. Des investigations quantitatives à ce sujet restent à faire. Elles pourront éventuellement préciser les taux d'occurrence des différentes fonctions de la dislocation à gauche par rapport à diverses situations de discours. Quant aux analyses qualitatives qui précèdent, elles ont pu relever ce que font effectivement les locuteurs, c'est-à-dire comment ils se servent du système linguistique à des fins pratiques. Elles ont ainsi permis de mieux dégager les propriétés fonctionnelles d'une construction syntaxique particulièrement fréquente dans le discours interactif.

Pour tous les plans que nous avons observés au cours des analyses, il se dégage un rôle commun de la dislocation à gauche qui consiste à attirer l'attention de l'interlocuteur au fait qu'un pas dans l'organisation des activités réciproques est en train d'être accompli, et plus spécifiquement un pas qui opère une réorientation par rapport à ce qui précède et par rapport à ce qui est projeté ou attendu pour la suite. La dislocation à gauche s'avère ainsi relever des moyens formels dont se servent les interlocuteurs pour rendre reconnaissables et coordonner leurs activités réciproques. Dans toutes ces fonctions, la construction disloquée est bien plus qu'un moyen syntaxique permettant de gérer la structure informationnelle ; elle est une ressource formelle servant à l'accomplissement d'un travail interactif.

La conséquence que nous pouvons tirer de ces constats ne consiste pas, à mon avis, à abandonner l'analyse du niveau informationnel en faveur du niveau interactif. La conséquence consiste au contraire à traiter comme interdépendantes ces deux dimensions des activités de discours, et cela dans le cadre d'une perspective qui reconnaît la richesse complémentaire que peuvent apporter, d'une part, une investigation – plus fonctionnaliste ou discursive peut-être – sur la structure informationnelle du discours et, d'autre part, une interrogation – plus interactionniste – sur son organisation interactive.

Sur le plan de sa fonction cognitive, les analyses proposées ici permettent en effet de tracer un parallèle entre les fonctions topicales et interactives de la construction. La dislocation à gauche joue de toute évidence un rôle important dans la régulation cognitive de l'orientation réciproque des interlocuteurs. Sur le plan interactif, elle accomplit une fonction cognitive de cadrage de ce qui suit, signalant notamment que cette suite effectue un départ (mais non pas une rupture) par rapport à ce qui précède. Il est intéressant de constater qu'une fonction parallèle de signalisation interlocutive de la dislocation à gauche a été relevée à l'égard de la structuration de l'information. Ainsi, de nombreux auteurs soulignent que la dislocation à gauche signale que les énoncés qui la suivent sont à interpréter comme éléments d'un nouveau segment de discours (Cornish, 1999 ; Lambrecht, 1994 ; Givón, 1995 ; Geluykens, 1992 ; Ziv, 1994). Cette propriété, qui concerne la structure informationnelle du discours, coïncide avec ce que nous avons constaté sur la projection de son organisation interactive.

La dislocation à gauche semble donc avoir une fonction cognitive convergente sur les deux plans informationnel et interactif qui consiste à attirer l'attention de l'interlocuteur sur le fait que ce qui suit diverge de ce qui précède d'une manière ou d'une autre et que cette suite est, par conséquent, à interpréter comme une sorte de nouvel épisode (thématique, interactif) relié au précédent. Le principe fonctionnel de base de la dislocation à gauche au niveau de la régulation cognitive de la situation peut donc être formulé de la façon suivante : elle est un instrument dont se servent les interlocuteurs pour coordonner leur orientation réciproque vers un segment thématique et/ou interactif nouveau, mais rattaché au précédent.

Toutes ces observations coïncident pour suggérer qu'il existe, à côté de contraintes syntaxiques, des facteurs non seulement thématiques mais aussi interactifs qui motivent l'ordre des mots. On serait tenté de parler en effet d'une motivation interactive de la permutation de l'ordre des mots. Or, une telle formulation ne me semble pas appropriée dans la mesure où la notion même de permutation confère à la construction du type SVO un rôle de cas standard, dont la dislocation constituerait une déviation. Ce qui se passe semble être différent. La prédominance, dans la conversation, de la construction disloquée et d'autres constructions (comme les clivées ou la topicalisation) sur la structure du type sujet-prédicat peut mettre en doute le statut de la SVO en tant que forme basique des clauses en français, du moins quand on s'en tient à la pratique de l'oral (cf. Lambrecht, 1994). Plutôt, ces constructions montrent que les relations syntaxiques et grammaticales sont, comme le souligne Lambrecht (op. cit.), adaptées en fonction d'une structure informationnelle indépendante. Et elles sont, d'après les analyses présentées ici, adaptées en fonction de l'organisation séquentielle des activités de discours.

C'est sous l'aspect évoqué entre autres par Lambrecht (op. cit.) que certains fonctionnalistes considèrent l'ordre des mots qui caractérise la dislocation à gauche comme la grammaticalisation d'une fonction pragmatique, à savoir celle de promouvoir un élément au statut de topic (cf. Geluykens, 1992 ; Lambrecht, 1994 ; voir Givón, 1995 pour des réflexions d'une portée plus générale à ce sujet). À la lumière des résultats rapportés dans cet article, on peut se demander s'il ne s'agit pas à titre égal d'une grammaticalisation de fonctions interactives. Ce serait sans doute aller trop loin de l'affirmer à l'heure actuelle ; mais aborder cette question ne signifierait peut-être rien de plus que de tourner une page dans le même chapitre de l'histoire.

8. Conclusion : grammaire et interaction

Cet article s'est proposé de démontrer que le fonctionnement discursif de la dislocation à gauche dans l'interaction en face-à-face s'explique en termes d'une interaction complexe entre structuration de l'information et organisation interactive des échanges. Les analyses ont exploré un certain nombre d'exemples dont la structure informationnelle ne peut pas rendre compte de façon satisfaisante et qui invoquent l'organisation interactive du discours comme facteur explicatif pertinent. A partir de là, de nombreuses pistes d'investigation restent ouvertes concernant la façon dont les structures informationnelle et interactionnelle interagissent. Parmi celles-ci on peut nommer, en ce qui concerne la dislocation à gauche, le besoin d'une meilleure différenciation notamment de la fonction de prise de parole, l'analyse fonctionnelle des caractéristiques suprasegmentales de cette construction ainsi qu'une investigation, plus quantitative également, sur la distribution des différences fonctionnelles de la dislocation dans la conversation et ailleurs. Sous tous ces aspects, la dislocation à gauche peut être étudiée comme un lieu où entrent en interaction syntaxe, structure informationnelle et organisation interactionnelle.

L'analyse qui en a été faite ici débouche sur un certain nombre de réflexions relatives à notre façon de penser et d'analyser le rapport entre formes linguistiques et structures interactives. Tout d'abord elle met en évidence l'avantage qu'il peut y avoir à traiter les énoncés – et cela même quand il s'agit d'étudier une construction grammaticale – non seulement comme des constructions formelles, ni encore comme des unités thématiques, mais aussi comme des activités sociales. Cette façon d'aborder le langage en usage permet de penser la syntaxe dans la perspective de l'interaction ; il s'agit dans ce cas non pas de la syntaxe du langage parlé (cf. Blanche-Benveniste et al., 1991), mais de la grammaire utilisée pour l'interaction en tant que ressource pour organiser les perspectives, la structuration des activités, les rapports de rôles, etc.

Il s'agit ici d'une distinction qui est loin d'être triviale. Car interroger la grammaire dans l'optique de l'interaction signifie traiter les besoins communicatifs des interlocuteurs et leurs attentes relatives aux cours d'action comme base de la configuration grammaticale du langage, pour laquelle chaque langue trouve ses solutions spécifiques. Cela signifie traiter les indices grammaticaux comme des instruments que les interlocuteurs utilisent pour se manifester mutuellement leurs interprétations des activités de discours. Cela signifie reconnaître que les moyens linguistiques formels peuvent incorporer des pratiques pour implémenter toute une série de différentes activités (cf. Pomerantz, 1984 ; Sacks, 1987 [1973]), tels la réparation ou la gestion des tours de parole.

Si, de cette manière, nous considérons la grammaire comme étant fonctionnellement mise en opération dans des processus discursifs dynamiques, alors, étudier la grammaire dans l'interaction signifie aussi explorer comment la grammaire contribue à accomplir des structures d'activités complexes (Sacks, 1992 ; Schegloff, 1996) et à gérer l'orientation cognitive réciproque des interactants (Goodwin, 1995 ; Pekarek Doehler, 2001).

Or, cette façon d'aborder les choses implique un changement radical quant aux questions qui sont considérées pertinentes à explorer (cf. Schegloff, Ochs & Thompson, 1996). Elle donne lieu à de nouveaux types d'analyses, d'observations et d'observables, et de notions théoriques (cf. Mondada, 2001). Sur le plan théorique, elle nous oblige par exemple à nous demander comment les catégories classiques de la description grammaticale se rapportent aux catégories pertinentes pour la description de pratiques communicatives. Or, cette question est loin d'être résolue à l'état actuel de la recherche ; elle est en effet au cœur de nombreuses réflexions menées récemment (voir p.ex. Fox & Thompson, 1990, sur les relatives), et cela non seulement à l'intérieur d'une perspective strictement interactionniste (on citera par exemple l'interrogation de Berrendonner, 1990, sur la notion de phrase).

Sur le plan analytique, de nouvelles pertinences nécessitent d'être formulées à l'égard de la conception interactionniste de la grammaire. Celles-ci concernent notamment le placement séquentiel des constructions étudiées dans le déroulement des activités de discours (cf. 2 supra). Elles concernent ensuite la prise en compte des procédures interprétatives

prospectives et rétrospectives appliquées par les interactants à ces constructions et rendues manifestes à travers leur activité de discours. Elles concernent enfin la compréhension des choix formels non pas comme des formulations entièrement prévisibles, mais comme les résultats d'adaptations locales des locuteurs au cours dynamique de l'interaction sociale – des adaptations qui s'articulent bien évidemment par rapport aux possibilités offertes par le système linguistique.

Dans cette optique, la syntaxe paraît être différente de ce qu'en dit la linguistique classique, et même la grammaire fonctionnelle. Elle s'apparente plutôt à ce que Langacker (1987) considère comme un ensemble de routines cognitives en évolution constante, configurées et maintenues ou reconfigurées par la pratique langagière ; elle rappelle également l'idée de l'émergence des structures linguistiques avancée par Hopper (1987) ; et elle relève de ce que Sacks (1992) appelle un système en évolution constante configuré à travers les activités et en fonction des besoins communicatifs des interlocuteurs.

L'investigation sur cette grammaire, dans toutes ses dimensions, renvoie continuellement à une question de fond : « *de quelles façons une compréhension de la nature profondément interactionnelle du langage oral peut-elle avoir un impact sur notre compréhension de ce que nous entendons par grammaire* »¹¹ ? (Schegloff, Ochs & Thompson, 1996, p. 11, ma traduction).

¹¹ « in what ways an understanding of the profoundly interactional nature of spoken language can be brought to bear on our understanding of what we take grammar to be »

Références bibliographiques

- Ariel, M. (1990). *Accessing noun-phrase antecedents*. London, Rutledge.
- Barnes, B. K. (1985). *Left Dislocation in spoken French*. Amsterdam, John Benjamins.
- Berrendonner, A. (1990). « Pour une macro-syntaxe ». *Travaux de linguistique*, vol 21/90, pp. 25-36.
- Berrendonner, A. & Reichler-Béguelin, M.-J. (1997). « Left dislocation in French: varieties, norm and usage ». In : Cheshire, J. & Stein, D. (eds.) *Taming the vernacular. From dialect to written standard language*. London, New York, Longman, pp. 200-217.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, Ch. & van den Eynde, K. (1991). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris, CNRS Editions.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*. Paris, Champion.
- Cadiot, P. (1992). « Matching syntax and pragmatics : a typology of topic and topic-related constructions in spoken French ». *Linguistics*, vol 30, pp. 57-88.
- Cornish, F. (1987). « Anaphoric pronouns: under linguistic control or signalling particular discourse representations? » *Journal of Semantics*, vol 5, pp. 233-260.
- Cornish, F. (1999). *Anaphora, discourse, and understanding. Evidence from English and French*. Oxford, Oxford University Press, Clarendon Press series.
- Deulofeu, J. (1979). « Les énoncés à constituant lexical détaché ». *Recherches sur le français parlé*, vol 2, pp. 75-109.
- Duranti, A. & Ochs, E. (1979). « Left dislocation in Italian conversation ». In : Givón, T. (ed.) *Discourse and syntax*. New York, Academic Press, pp. 377-416.
- Deshais, D., Guilbult, C. & Paradis, C. (1993). « Prosodie et dislocation à gauche par anaphore en français québécois spontané ». In : A. Crochetière, J.-Cl. Boulanger et C. Ouellon (eds.), *Actes du Xve congrès international des linguistes*, Québec, Université Laval. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, pp. 31-34.
- Fornel (de), M. (1988). « Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation ». *Langue française*, vol 78, pp. 101-123.
- Fox, B. & Thompson, S. (1990). « A discourse explanation of the grammar of relative clauses in English conversation ». *Language*, vol 66/2, pp. 297-314.
- Fradin, B. (1990). « Approche des constructions à détachement. Inventaire ». *Revue Romane*, vol 25/1, pp. 3-34.
- Gadet, F. & Kerleroux, F. (1988). « Grammaire et données orales ». *LINX*, vol 18, pp. 5-18.
- Geluykens, R. (1992). *From discourse process to grammatical construction. On left-dislocation in English*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- Givón, T. (1979). *On understanding grammar*. New York, Academic Press.
- Givón, T. (1992). « The grammar of referential coherence as mental processing instructions ». *Linguistics*, vol 30, pp. 5-55.
- Givón, T. (1995). *Functionalism and grammar*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- Goodwin, Ch. (1995). « The negotiation of coherence within conversation ». In : M. Gernsbacher & T. Givón (eds.) *Coherence in spontaneous texts*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, pp. 117-137.
- Gundel, J. (1975). « Left dislocation and the role of topic-comment structure in linguistic theory ». *Ohio State Working Papers in Linguistics*, vol 18, pp. 72-131.
- Hopper, P. (1987). « Emergent grammar ». *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, vol 13, pp. 139-157.
- Jefferson, G. (1978). « Sequential aspects of story telling in conversation ». In J. Schenkein (ed.) *Studies in the organization of conversational interaction*. New York, Academic Press, pp. 219-248.
- Lambrecht, K. (1987). « On the status of SVO sentences in French discourse ». In : R.S. Tomlin (ed.) *Coherence and grounding in discourse*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, pp. 217-261.
- Lambrecht, K. (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Langacker, R. (1987). *Foundations of cognitive grammar. Vol. I. Theoretical prerequisites*. Stanford, Stanford University Press.

- Lerner, G.H. (1996). « On the 'semi-permeable' character of grammatical units in conversation : conditional entry into the turn space of another speaker ». In : E. Ochs, E. Schegloff & S. Thompson (eds.), pp. 238-276.
- Mondada, L. (1995). « La construction interactionnelle du topic ». In L. Mondada (ed.) *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles*. Lausanne, Cahiers de l'ILSL no. 7, pp. 11-136.
- Mondada, L. (2001). « Pour une linguistique interactionnelle ». *Marges linguistiques*, vol 1, <http://www.marges-linguistiques.com>
- Ochs, E., Schegloff, E.A. Thompson, S. (eds.) (1996). *Interaction and grammar*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Pekarek, S. (1998): « "on parle pas tellement maintenant je parle pas de médias hein": pronoms déictiques et dynamiques de l'interaction ». *Acta Romanica Basiliensia (ARBA)*, vol 8, Bâle, Séminaire des Langues et Littératures Romanes, pp. 97-112.
- Pekarek, S. (1999). « Linguistic forms and social interaction: why do we specify referents more than is necessary for their identification? ». In : J. Verschueren (ed.) *Pragmatics in 1998*. Antwerp, International Pragmatics Association, pp. 427-448.
- Pekarek Doehler, S. (2000a). « Anaphora in conversation: Grammatical coding and preference organization ». *U. Penn Working Papers in Linguistics*, vol 7.1, pp. 183-195.
- Pekarek Doehler, S. (2000b). « Long distance pronominal anaphora: a grammar-in-interaction account ». *Proceedings of the Discourse Anaphora and Reference Resolution Conference (DAARC20000)*. Lancaster, University Centre for Computer Corpus Research on Language Technical Papers, vol 12, pp. 185-196.
- Pekarek Doehler, S. (2001). « Referential processes as situated cognition: pronominal expressions and the social co-ordination of talk ». In : Enikö Németh T. (ed.) *Cognition in Language Use : Selected papers from the 7th International Pragmatics Conference*, vol. 1, pp. 302-316.
- Pomerantz, A. (1984). « Agreeing and disagreeing with assessments : Some features of preferred/dispreferred turn shapes ». In : J. Atkinson & J. Heritage (eds.) *Structures of social action*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 57-101.
- Prince, E.F. (1981). « Toward a taxonomy of given-new information ». In : P. Cole (ed.) *Radical pragmatics*. New York, Academic Press, pp. 222-255.
- Prince, E.F. (1984). « Topicalization and left dislocation : a functional analysis ». In : S.J. White & V. Teller (eds.) *Discourses in reading and linguistics. Annals of the New York Academy of Sciences*, vol 433, pp. 213-255.
- Reinhart, T. (1981). « Pragmatics and linguistics : an analysis of sentence topics ». *Philosophica*, vol 27/1, pp. 53-94.
- Sacks, H. (1987 [1973]). « On the preference of agreement and contiguity in sequences in conversation ». In : G. Button & J.R. Lee (eds.) *Talk and social organization*. Clevedon, Multilingual Matters, pp. 54-59.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation*. Oxford, Blackwell.
- Sacks, H., Schegloff, E.A., Jefferson, G. (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation ». *Language*, vol 50/4, pp. 696-735.
- Schegloff, E.A., Ochs, E. & Thompson, S. (1996). « Introduction ». In E. Ochs, E. A. Schegloff, S. Thompson (eds.), pp. 1-51.
- Ziv, Y. (1994). « Left and right dislocations : discourse functions and anaphora ». *Journal of Pragmatics*, vol 22, pp. 629-645.